

CHRONOLOGIE DE LA RÉVOLUTION À LYON

THÉMATIQUE

SALLE 18 : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



Cocarde tricolore, cocarde de l'armée lyonnaise pendant le siège de Lyon de 1793, tissu, 1793, Inv. 513

Le temps de l'adhésion (1789-1792)

14 mars 1789 :

Assemblée générale des 3 ordres à l'église des Cordeliers

En prévision des États Généraux de Versailles de mai 1789, une assemblée générale composée de 300 membres du clergé, 317 nobles et 350 délégués de la ville et des alentours se réunit à l'Église des Cordeliers. Elle décide que chaque ordre élira ses députés et rédigera un Cahier de doléances. Dans le sien, le tiers état revendique la suppression des octrois*, dont la valeur augmente depuis le début du 18^e s.

30 juin - 5 juillet 1789 :

Émeutes de juillet

L'échec des débats à Versailles, la proclamation d'"Assemblée Nationale" par le tiers état (17 juin) et le Serment du Jeu de Paume (20 juin) conduisent le roi à inviter à nouveau les 3 ordres à débattre. Une décision que le Consulat lyonnais célèbre par des illuminations et un Te Deum... qui déclenchent plusieurs jours d'affrontements entre les bourgeois et le peuple, qui préférerait fêter l'aboutissement de ses revendications !

Face aux habitants qui décident d'importer des marchandises sans paiement de l'octroi, le commandant militaire Imbert Colomès (1729-1808) interdit tout attroupement et crée une compagnie de bourgeois volontaires pour rétablir l'ordre : les *muscadins*.

Août 1789 :

Prise du château de Pierre Scize

La bourgeoisie lyonnaise souhaite faire oublier sa répression des émeutes et s'intégrer au tiers état. Séduite par l'effet fédérateur de la prise de la Bastille le 14 juillet, elle tente d'organiser une prise du château de Pierre Scize en août 1789. Mais le peuple n'est pas dupe et assiste en spectateur à la manifestation, sentant la souveraineté lui échapper (Inv. 364 – Pierre Ancise rendu aux citoyens).

7 février 1790 :

Pillage de l'Arsenal

Imbert Colomès ayant ordonné aux *muscadins* de prendre la relève de la Garde Nationale à l'Arsenal, celle-ci, représentante du peuple, s'offense, prend les armes et l'emporte en pillant l'Arsenal. Colomès fuit et cherche à faire de Lyon la capitale royaliste de France, où peuvent se réfugier les émigrés. Dès 1790, le peuple dénonce cette conspiration royaliste.



Pillage de l'Arsenal de Lyon, le 7 février 1790, lithographie, Berthault, 18^e s., Inv. 55.80.4

30 juin 1790 :

Fête de la Fédération

En prélude à la fête de la Fédération organisée à Paris pour le 1^{er} anniversaire de la prise de la Bastille, Lyon organise sa propre fête le 30 juin aux Brotteaux. Autour d'un rocher et d'une statue de la Liberté se succèdent messe, serments politiques et fête populaire en l'honneur du triomphe de la Révolution !

19 septembre 1792 :

Pétition des femmes révolutionnaires

Les femmes réclament un tarif fixe pour les denrées de première nécessité, occupant la rue et réussissant à faire appliquer les tarifs voulus sans que la Garde Nationale n'ait à intervenir.



À LIRE :

fiche zoom
Pique
révolutionnaire
et pétition des
citoyennes
de Lyon

.../...

Le temps de la rupture (1793)

Février – mai 1793 :

Instabilité municipale : Chaliers* contre Rolands*

Dans la nuit du 4 au 5 février, le conseil municipal, dominé par les Chaliers, autorise des arrestations à domicile et présente 300 personnes devant un tribunal révolutionnaire, malgré l'avis du maire Roland Antoine Nivière-Chol, qui démissionne. Un nouveau maire Roland, Jean-Emmanuel Gilibert, est élu le 27 février mais démissionne le 9 mars suivant.

Antoine-Marie Bertrand, un Chalier, devient maire et adopte des mesures fortes : guillotine installée en ville (Inv. 524), taxe sur le pain, comité de salut public, tribunal révolutionnaire et armée de sans-culottes etc.

Mais au mois de mai, les Rolands prennent le pouvoir dans les comités de surveillance révolutionnaire. Dans la nuit du 29, les Rolands arrêtent les partisans de Chalier (Inv. 52.307 Buste); ce dernier est guillotiné le 16 juillet.

À Lyon, cette révolte des libéraux face au pouvoir centralisateur des jacobins se produit alors qu'à la même période, à Paris, les montagnards prennent le pouvoir à la Convention, évinçant les girondins. Dès lors, le divorce entre Paris et Lyon s'amorce.

Été 1793 :

Anti-jacobinisme lyonnais

Face au coup de force jacobin, plusieurs municipalités s'indignent. Lyon prend la tête du mouvement fédéraliste, qui ne reconnaît pas le pouvoir central. Mais la République doit être une et indivisible. La Convention ne peut tolérer cette rébellion. Le général Kellermann ordonne aux représentants de l'Armée des Alpes de rétablir à Lyon les lois de la république...

9 octobre 1793 :

Le siège de Lyon (Inv. 379)

La Convention ordonne, via Couthon, le bombardement de Lyon, qui, sous les commandes de Louis-François Perrin de Précý (1742-1820) (Inv. 1322.22), est petit à petit encerclée en septembre (Inv. SN 14 Pain du siège). Le 29 septembre, le fort de Sainte-Foy tombe ; suivent ceux de Saint-Irénée et de Saint-Just. Les autorités civiles capitulent le 9 octobre 1793 à midi. La Convention décide la destruction des murailles de la ville et décrète que, pour avoir combattu la liberté, "Lyon perdra son nom, elle sera appelée Ville-Affranchie".

glossaire

octroi : taxe prélevée par la municipalité à l'entrée des marchandises – notamment de première nécessité – sur son territoire, ce qui conduit à une augmentation du prix de vente.

Chalier (ou "mathevon") : désigne un courant jacobin mené par le Lyonnais Joseph Chalier.

Roland : du nom de Jean-Marie Roland de la Platière, désigne un courant girondin, partisan du libéralisme économique et du mouvement fédéraliste.

1793-1794

"Commune-affranchie" (Inv. G 40.402 Carte des environs de Commune-affranchie)

Battue, la ville contre-révolutionnaire est rayée des villes de la République. Les émissaires de la Convention Couthon puis Collot d'Herbois sont envoyés à Lyon pour la juger et la mater.

Plusieurs juridictions sont mises en place : commission militaire, commission de justice populaire, commission révolutionnaire temporaire, "tribunal des Sept"... Le 4 décembre 1793, 60 condamnés à mort sont exécutés aux Brotteaux : les "mitrillades".

On détruit les façades de Bellecour pour imprimer la vengeance nationale.



Mitrillade des Lyonnais aux Brotteaux, 4 décembre 1793, dessin, Jean-Paul Flandrin, gravure, Paul Constant Soyer, 1845, Inv. N 1945.16



Démolition de deux superbes façades de la place de Bellecour, Couthon et la foule devant la façade, extrait, gravure, anonyme, fin 18^e s., Inv. N 3832

Le temps des luttes internes (1794-1799)

Octobre 1794 – 1799

Vengeance anti-jacobine

La ville reprend le nom de Lyon en octobre 1794. Au moment de la chute de Robespierre, la revanche contre-révolutionnaire a sonné. Même le maire Salamond prône la violence, demandant aux Lyonnais d'être "les terroristes des terroristes". Les symboles révolutionnaires sont détruits, tandis que les "Mathevons"* sont chassés de la ville. Le 4 mai 1795 a lieu la sanglante Saint Barthélémy des Mathevons dans différentes prisons de la ville.

Le 24 juin, un rapport de Marie-Joseph Chénier, siégeant à la Convention, décrète à nouveau Lyon hors la loi, imputant à la Compagnie de Jésus la responsabilité des massacres et concluant à la complicité des autorités locales.

Les violences entre Mathevons et royalistes continuent jusqu'en 1799, Lyon connaissant de nombreux complots royalistes, tous déjoués.

En 1799, Bonaparte rentre de Campagne d'Égypte et s'arrête à Lyon, où il est accueilli en héros.